



Vous souhaitez bénéficier de tous les avantages qu'offre le régime fiscal de la Location Meublée Non Professionnelle ?

Faites-vous accompagner par notre équipe dans la gestion comptable et fiscale de votre LMNP, et bénéficiez d'une réduction d'impôts.

Nous vous proposons nos services concernant :

- L'immatriculation de vos biens,
- La tenue de votre comptabilité,
- L'établissement de votre bilan annuel,
- L'assistance au remplissage de votre déclaration d'impôts.

Nous mettons à votre disposition des outils numériques pour nous transmettre vos documents (relevés de banque, factures d'achat, états de locations ...).

Notre équipe se tient informée des évolutions législatives pour vous apporter les conseils les mieux adaptés à votre situation.

## Honoraires



Première rencontre	Prix HT	Prix TTC
● Premier rendez-vous d'1 heure	Offert	Offert
● Heure de conseil supplémentaire	100 €	120 €
● Immatriculation pour un bien	165 €	198 €
● Inscription auprès d'un centre de gestion*	50 €	60 €
<b>Gestion annuelle</b>		
● Assistance comptable et fiscale (premier bien)	800 € / an	960 € / an
● Par bien supplémentaire	+ 200 € / an	+ 240 € / an
<b>● Réduction d'impôt minimale*</b>		<b>640 € / an</b>

Pensez au parrainage ! 1 mois d'honoraires offert dans la limite de 5 parrainages par an pour vous et votre filleul.

## Ce que nous vous proposons



### Les services inclus :

- Formation sur nos outils numériques
- Paramétrage des outils en fonction des spécificités de votre activité
- Suivi de vos recettes annuelles pour surveiller le non-dépassement des seuils
- Gestion de vos relations avec l'administration fiscale
- Un livret d'accueil, des tutos, des articles et une FAQ
- 1 heure de rendez-vous avec l'expert-comptable pour vous présenter le bilan et discuter de vos projets

### En complément ...

- Le cabinet peut vous accompagner sur d'autres aspects de la gestion de votre entreprise. Nous vous proposons les forfaits suivants :
- Pack conseils : 4h de conseils / exercice comptable : 330 € HT soit 396 € TTC
  - Pack social : gestion des relations avec les caisses sociales et modulation de vos revenus 1 / an pour cotiser au plus proche de vos revenus réels : 150 € HT soit 180 € TTC

*Le petit + : le cabinet plante un arbre pour vous avec l'organisme Reforest'Action*

## Prérequis



### Documents administratifs

- Carte nationale d'identité
- RIB
- Acte d'acquisition
- Baux de location

### \* Réduction d'impôt

- En adhérent à un centre de gestion, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 2/3 des frais de comptabilité, dans la limite de **915 €**.